

INTERVENTION 12 DÉCEMBRE 2016

SUJET : SÉANCE PUBLIQUE

« Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais simplement dire que la discussion que l'on vient d'avoir ne fait que confirmer ce que j'essaie de dire depuis trois ou quatre ans dans cet hémicycle, c'est-à-dire que la Constitution n'est pas respectée, que cette Commission de Placement des Fonds est un mirage, je m'étonne d'ailleurs que Monsieur NOUVION fasse tellement des pieds et des mains pour y participer parce que de toute manière les décisions de cette Commission de Placement des Fonds ne valent rien. On peut avoir tous les Conseillers Nationaux qui votent contre, le Gouvernement est parfaitement dans son droit de poursuivre. Je continue à penser que des dépenses publiques qui sont financées par le Fonds de Réserve Constitutionnel devraient être votées en Commission Plénière d'Etude et non pas en une commission qui est purement consultative.

Je crois que ceci est une insulte aux Monégasques.

Merci.

Merci, Monsieur le Président.

On entend beaucoup de choses et leur contraire sur cette société, dans cet hémicycle et en dehors de celui-ci. Il ne s'agit pas, ici, d'affirmer que la S.B.M. n'a pas de problème mais je crois qu'il est important de reconnaître que ceux-ci ne sont pas nouveaux et qu'il faut les replacer dans leur contexte.

L'analyse que je vais développer est avant tout financière, ce qui ne signifie pas que la S.B.M. ne connaisse pas de problèmes sociaux, mais nous ne pourrions résoudre les problèmes sociaux que si la S.B.M. est prospère.

Le problème principal est bien que les jeux – le cœur de métier historique de la S.B.M. – sont en perte de vitesse. Ceci est une tendance lourde, en particulier pour les jeux de table, pour le haut de gamme, qui a fait le succès de cette société depuis tant d'années. Les seules sociétés qui semblent à même de conserver une performance acceptable sont celles, comme à Las Vegas ou bien à Macao, qui ont misé sur le volume, un grand nombre de joueurs qui perdent peu, l'inverse de notre modèle basé sur quelques joueurs qui perdent beaucoup ou qui perdaient beaucoup, d'ailleurs. Las Vegas a plus d'un million de chambres d'hôtel, nous en avons 2000. Le volume n'est pas vraiment une option pour nous. Le volume, nous devons aller le chercher à l'extérieur.

Que faire alors ? La direction, avec l'aval de l'actionnaire majoritaire, a lancé un programme ambitieux basé sur cinq piliers :



La diversification des sources de revenus, en particulier en investissant dans l'immobilier. Aujourd'hui c'est l'immobilier qui paie le salaire des croupiers, j'espère que vous vous rendez compte tous de cela. La modernisation de l'outil de travail hôtelier avec un projet de grande envergure à l'hôtel de Paris ; le développement des marques du groupe en ouvrant le capital à des professionnels comme LVMH ; l'ouverture de capital à des professionnels des jeux pour faciliter la projection de la marque S.B.M. jeux au niveau global et enfin, la réforme du système historique de rémunération des employés de jeux en signant un accord avec les syndicats.

Ces changements en profondeur sont anxiogènes pour les employés de la S.B.M., je n'en doute nullement. Mais quelle est l'alternative ? S'accrocher à un modèle obsolète jusqu'à sa disparition ? Je ne le pense pas.

Je crois au contraire que continuer à avancer dans la stratégie actuelle est la meilleure manière pour la société de prospérer de nouveau et fournir des emplois pour les générations futures de Monégasques.

Il faut persévérer. Tirer à boulets rouges sur cette société sans rien proposer de concret, alors qu'elle est au milieu du gué, qu'elle est au milieu d'un programme d'investissement ambitieux n'aide personne vraiment.

Je terminerai en disant que cette discussion est basée sur la ligne de recettes des monopoles concédés, que la contribution de la S.B.M. au primitif 2017 est de 33,8 M€, en augmentation de 4,8 % par rapport au primitif de 2016 et de 9,5 % par rapport au résultat de 2015.

Je vous remercie.

Merci, Monsieur le Président.

Je serai très bref, je voulais simplement rebondir sur les propos de mon collègue Laurent NOUVION en me félicitant du fait que finalement, il nous rejoint dans cette histoire de phasage, car si je ne m'abuse, c'est bien lui, au moment où il était à la tête de la majorité, qui a insisté pendant trois ou quatre ans, pour que l'Etat dépense bon an ou mal an 30 % de son budget en dépenses d'investissement. Ce qui est évident c'est que dépenses d'investissement cela veut dire travaux et travaux cela veut dire circulation... Donc, Monsieur NOUVION, soyez le bienvenu dans notre groupe qui prône un phasage de ces travaux et peut-être, nous pourrions dépenser une année un petit peu moins que 30 % du budget en investissement.

Merci, Monsieur.

Merci, Monsieur le Président.

Ce chapitre me plaît parce qu'il y a deux sujets qui me tiennent particulièrement à cœur, le premier c'est l'opération Testimonio, bien entendu, nous allons dépenser la somme faramineuse de 350 000 € en 2017, il est évident qu'il doit y avoir une erreur de décimale parce que lorsqu'on passe devant le chantier on se rend bien compte que ce n'est pas, peut-être par jour, 350 000 €, mais sûrement pas dans l'année ! Donc là, encore une fois, je veux mettre en exergue le fait que



ce pays dépense des sommes considérables sans qu'elles ne soient consignées au budget, ce qui va de nouveau contre notre article 37 de la Constitution.

Avant de finir avec Testimonio, je voulais aussi vous dire que nous avons soulevé le problème de l'École Internationale qui se situera dans ce bâtiment pour laquelle nous avons demandé, avant votre arrivée, Monsieur le Ministre, de nous indiquer quel serait le loyer qui serait payé par cette École Internationale, sachant que celle-ci est une école commerciale et que j'espère bien que les loyers seront les loyers commerciaux puisque c'est un business, n'est-ce pas ? Et ce n'est pas parce qu'on le fait dans les Domaines qu'il faut leur louer cela pour des « cacahouètes » !

Deuxième point, Acquisition Terrains-Immeubles ligne 705 982, que je voudrais mettre en conjonction avec la ligne 709 996, si vous me le permettez, Monsieur le Président, qui est le rachat au Fonds de Réserve Constitutionnel puisqu'en fait on parle des mêmes choses. L'Etat ne dépense pas vraiment cet argent ou achète des biens immobiliers ou bien il rachète au Fonds de Réserve Constitutionnel, mais dans les deux cas puisqu'on nous masque évidemment les résultats réels du budget, moi la manière dont je calcule le résultat de notre budget, c'est additionner la ligne « Acquisition » avec la ligne « Rachat au Fonds de Réserve Constitutionnel » et cela me donne environ le surplus réel de l'année, il faudrait y rajouter une partie de la provision pour l'hôpital, il faudrait évidemment rajouter le surplus officiel, mais enfin cela donne une idée. Donc, l'idée que cela nous donne ici c'est qu'en 2015 la somme de ces deux lignes était presque de 160 M€, somme qui je crois était à peu près le résultat de l'année, en 2016 nous sommes à 91 M€ et en 2017, nous sommes à 20 M€.

Donc encore une fois je voulais vous dire que pour 2016, j'espère que le montant va être plus haut parce que cela voudrait dire quand même qu'il y a une baisse significative du surplus entre et 2015 et 2016. En 2017, clairement, 20 M€ ne correspondent pas à la réalité puisque, en cours d'année, on va de nouveau soit racheter au Fonds de Réserve Constitutionnel soit faire des achats directement sur le marché. Encore une fois, je voudrais vous dire que ce chapitre montre bien que ce que nous votons ici n'a qu'une relation très lointaine avec les réalités des chiffres de ce pays.

Merci.

Merci, Monsieur le Président.

Je suis content que vous me donniez l'opportunité de m'exprimer à nouveau. Je voulais retourner un petit peu en arrière mais je ne pouvais pas laisser Madame le Conseiller de Gouvernement-Ministre GRAMAGLIA dire aux Monégasques qui nous écoutent ce soir à la télévision que l'Etat ne finance pas le projet Testimonio. Ceci est une contre-vérité comme chacun le sait, l'Etat ne finance pas le projet Testimonio en numéraire mais l'Etat le finance en vendant des mètres carrés à construire, des milliers de mètres carré qui permettent au promoteur de construire des équipements publics, une école internationale, une crèche, des parkings, des appartements domaniaux pour les Monégasques et, bien sûr, des appartements privés dont la vente lui permet de financer l'ensemble. Alors ces mètres carrés, Madame, nous ne les avons plus, nous ne les aurons plus jamais ! Nous les avons vendus. Donc l'Etat finance bien ce projet et je voulais que les Monégasques le comprennent, cela est trop facile de dire que l'Etat ne finance pas ce projet ! L'Etat finance ce projet en vendant des actifs qu'on ne retrouvera jamais.



UNIONMONÉGASQUE

Merci, Monsieur le Président.

Je ne vais pas refaire mon laïus parce que j'ai parlé de la ligne sur le Fonds de Réserve Constitutionnel auparavant. De toute évidence, avec un montant de 97 M€ en 2015 et 79 M€ en 2016, la ligne du Budget Primitif de 8 M€ peut être considérée comme une ligne de confort et donc qui ne sera certainement pas celle que l'on aura à la fin de l'année.

Donc, je voterai contre, voilà ce que je voulais dire.

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier